

La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



EDITO

En cette rentrée, nombreuses sont les interpellations ou alertes sur une crise du Logement qui se poursuit encore. Difficultés pour construire, manque d'accompagnement pour mener la transition écologique, tous les acteurs du monde du logement, bailleurs sociaux, élu-es locaux, constructeurs, s'inquiètent pour l'avenir.

Avec une crise du pouvoir d'achat qui se prolonge inexorablement, les difficultés s'accumulent pour les locataires du parc social. Les dépenses énergétiques sont toujours aussi importantes, le coût du logement pèse pour près de 50 % sur les budgets des ménages les plus modestes.

Ces inquiétudes, ces problématiques subies, la Coop' les portera à l'occasion du prochain Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat, à Nantes, début octobre. La mobilisation et les revendications seront fortes à cette occasion, avec l'espoir d'inverser cette spirale négative qui s'abat depuis des années sur le logement HLM.

Et, parallèlement, nous continuons d'agir pour renforcer votre satisfaction. Nouvelle organisation à l'accueil du siège pour mieux répondre à vos réclamations, concertation pour définir les prochains grands travaux, groupement d'achat de produits alimentaires durables et équitables à votre service. Les chantiers sont nombreux et perpétuels, comme toujours, et d'autant plus dans cette rentrée.

GRANDS TRAVAUX 2024 : DES « DIAGNOSTICS EN MARCHANT » POUR IDENTIFIER LES BESOINS.

Les amicales des locataires, aux côtés des services et administrateur-trices de la Coop', ont commencé les visites du patrimoine de la Coop' le 15 septembre dernier.

Au total, ce sont 8 visites qui sont programmées sur l'ensemble des secteurs de Nanterre. À ce jour, 4 ont déjà eu lieu dans les secteurs du Chemin-de-l'Île, du Parc, du Petit-Nanterre et du Mont-Valérien.

Rendez-vous récurrents, ces rencontres permettent aux amicales de sillonner et d'explorer les résidences, aux côtés des membres de la Coop', afin de partager des éléments de diagnostic et de pointer les futurs travaux à mener.

Les visites se poursuivent jusqu'au 2 octobre sur les résidences des Damades, du Centre, de Champs-Pierreux et de l'Université.



UN ACCUEIL RENFORCÉ POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

Depuis le mois de septembre, une nouvelle organisation a été mise en place à l'accueil du siège de votre Coop'.

Deux nouveaux collègues nous ont en effet rejoints depuis la rentrée pour assurer l'accueil du siège. Accueil professionnel et qualitatif, renseignements précis,

orientations efficaces, enregistrements des réclamations, les deux nouveaux agent-es d'accueil sont à votre écoute.

Présents tous les jours au siège pour accueillir les locataires sur rendez-vous (de 8h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h30), c'est aussi par téléphone que ces deux nouveaux arrivés répondront à vos questions.

Prochainement le siège ouvrira pour vous accueillir, sans rendez-vous, au-delà du seul mercredi matin.

Plus d'informations à venir sur une nouvelle organisation pour mieux vous accueillir.



LES ENQUÊTES SLS ET OPS SONT LANCÉES : RÉPONDEZ AVANT LE 20 OCTOBRE !

Les questionnaires des enquêtes annuelles SLS (Supplément de Loyer Solidarité) et biennales OPS (Occupation du Parc Social) ont été adressés fin septembre aux locataires concernés.

Comme le prévoit la loi, ces enquêtes, obligatoires pour les bailleurs sociaux, le sont également pour les locataires, qui s'exposent à des pénalités financières en l'absence de réponse ou pour dossier incomplet. Il est donc impératif d'y répondre dans les meilleurs délais, et au plus tard **avant le 20 octobre 2023**.

Attention, veillez à bien retourner **votre avis d'imposition 2023** et non votre ASDIR (Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu).

L'enquête SLS s'applique aux locataires domiciliés hors des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et ne bénéficiant pas d'une aide au logement (type APL), soit 10% des locataires. Elle a pour but de déterminer si les ressources du foyer sont en adéquation avec les plafonds de ressources HLM. Si elles excèdent d'au moins 20%, la famille conserve son logement mais doit acquitter un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) dit « surloyer ».

L'enquête OPS concerne tous les locataires de logements sociaux qui ne sont pas enquêtés au titre du SLS, soit 90% des locataires. Elle a pour but d'établir un rapport sur la situation du logement en France grâce à l'ensemble des réponses des bailleurs. C'est un outil essentiel pour analyser l'occupation du parc social et pouvoir envisager les situations de sur ou sous occupation.

Des questions ? 0800 941 648 (appel gratuit)

MUTATION : EN SEPTEMBRE, C'EST L'ACTUALISATION DE VOS BARÈMES

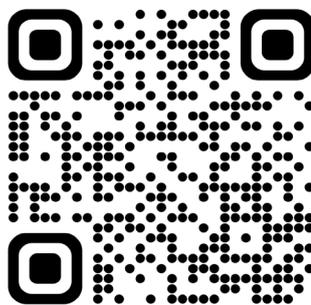
Depuis le 1^{er} janvier 2022, une nouvelle cotation a été mise en place par la Coop' pour les demandeurs de mutation. Et votre barème est mis à jour annuellement à chaque rentrée (fin septembre).

C'est à travers les informations que vous communiquez auprès du SNE (Système National d'Enregistrement), lors de vos renouvellements de demande et en communiquant tout changement personnel (sur votre composition familiale notamment), accompagnées des justificatifs nécessaires, que l'actualisation de votre barème peut se faire.



Aussi, vous avez été prévenu-es par SMS, mail et/ou courrier de la date limite de renouvellement. Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore effectué, rendez-vous vite sur le portail.

Tou-tes attentif-ves pour des dossiers renouvelés et actualisés.



LA DEUXIÈME RÉGULARISATION D'EAU, C'EST MAINTENANT !

Comme chaque année, le loyer du mois de septembre 2023 comprend votre régularisation d'eau individuelle. Celle-ci couvre la période de consommations du 1^{er} février 2023 au 31 mai 2023.

Pour rappel, la Coop' procède à trois régularisations d'eau dans l'année en :

- **avril** (consommations du 1^{er} octobre au 31 janvier),
- **septembre** (consommations du 1^{er} février au 31 mai),
- **décembre** (consommations du 1^{er} juin au 30 septembre).

Les tarifs du m³ d'eau froide et d'eau chaude restent identiques à ceux appliqués lors de la régularisation d'eau précédente.

Le service Charges Locatives se tient à votre disposition afin de répondre à vos questions (reguleau@nanterre-coop-habitat.fr). Et, en cas de difficultés, les permanences sociales restent ouvertes (01 47 25 66 82).

ENQUÊTE DE SATISFACTION : VOTRE AVIS COMPTE !

L'enquête de satisfaction triennale auprès des locataires se poursuit encore ces prochaines semaines.

Comme vous en avez été informé-es, cette enquête, conduite par INIT (institut en charge des entretiens), est commune à une trentaine de bailleurs sociaux en Ile-de-France.

À ce jour, **886 locataires** ont été interrogé-es et Init nous fait part de la qualité des échanges conduits. Nous tenons à vous remercier pour votre concours en répondant aux questions destinées à recueillir vos avis et impressions sur les services de la Coop'.

Les appels se poursuivent encore ces prochaines semaines.

Chaque avis compte et permet de prioriser les actions futures prioritaires pour mieux répondre à vos attentes.

VRAC, L'ESPACE COMMANDES EST OUVERT !



Comme vous en avez été informé-es, le service VRAC, pour une alimentation durable, à des tarifs privilégiés, est à votre service.

Pensez à adhérer dès maintenant pour pouvoir recevoir le mot de passe qui vous permettra d'effectuer votre première commande sur l'Epicierie Vrac. La première distribution à La Traverse est prévue en première quinzaine d'octobre.

<https://seine-ouest.vrac-asso.org/>

Une question ?

✉ sandrine-seineouest@vrac-asso.org

☎ 06 52 68 24 30

Pour une consommation responsable et durable.

